

Communiqué de presse
29 mai 2026

Les associations d'élus réaffirment leur opposition totale à la « fausse » consigne et obtiennent l'intégration de leurs 14 propositions dans la concertation

Lors d'une réunion avec le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, Mathieu Lefèvre, les associations d'élus locaux ont collectivement dû marteler leur opposition à la mise en place à nouveau annoncée par le Président de la République d'une « fausse » consigne pour recyclage sur les bouteilles en plastique. Elles ont rappelé que ce dispositif détournerait l'objectif prioritaire de prévention et de réduction des déchets à la source, fragiliserait le service public de gestion des déchets et ne présenterait pas de garantie d'efficacité environnementale significative. Les élus présents ont ensuite fait part au ministre de leur fort mécontentement de la tournure que prenait la réunion.

Après avoir réitéré pendant plus d'une heure trente leur opposition ferme à une consigne pour recyclage sur les bouteilles en plastique, véritable privatisation déguisée d'un service public essentiel, les associations d'élus ont finalement obtenu du ministre l'assurance :

- que le Gouvernement ne fera pas de la mise en place de la consigne un préalable, ni une condition à l'ouverture d'une véritable concertation avec les élus locaux,
- que cette concertation intégrera non seulement les autres propositions du ministère, mais également [les 14 propositions que les élus locaux](#) font depuis 2023 et qui n'ont jusque-là malheureusement pas été réellement prises en compte dans le débat avec l'Etat,
- et qu'une nouvelle réunion associant l'ensemble des associations d'élus locaux sera convoquée dans les prochaines semaines.

Pour autant, les associations d'élus seront particulièrement vigilantes sur la suite qui sera donnée aux engagements du ministre délégué, et restent déterminées pour la mise en place d'actions concrètes permettant à la France d'atteindre les objectifs de diminution de mise sur le marché et d'augmentation du recyclage des bouteilles en plastique, et au-delà de l'ensemble des emballages plastiques.

Elles auront l'occasion de le rappeler avec d'autres acteurs engagés pour la défense des consommateurs et de l'environnement lors d'une conférence de presse unitaire le 5 juin prochain*.

* *Vendredi 5 juin 2026 à 11h00, auditorium de l'AMF – 41, quai d'Orsay – 75007 Paris. INSCRIPTION OBLIGATOIRE avant le 4 juin 2026, 12h, auprès de communication@amf.asso.fr*

Contacts presse :

AMF : Marie-Hélène Galin – marie-helene.galin@amf.asso.fr – 01 44 18 13 61

Intercommunalités de France : Yoann Jacquet – y.jacquet@intercommunalites.fr – 06 71 50 65 88

France urbaine : Mathilde Van Renterghem – 06 86 76 30 56 – m.van-renterghem@franceurbaine.org

CNR : Bertrand Bohain – bbohain@cercle-recyclage.asso.fr – 03 20 85 85 22